



Demande de naturalisation; changement d'adresse

Par **Georges**, le **09/11/2015** à **13:55**

bonjour;

j'ai déposé une demande de naturalisation (par déclaration) le 27/10. je dois déménager début d'année prochaine pour vivre avec ma copine; je compte signaler ce changement à la préfecture qui étudie mon dossier; quelle répercussion ce changement d'adresse peut-il avoir sur ma demande? sachant que, jusqu'ici, j'étais locataire à titre personnel et là, je serai hébergé chez ma copine qui est propriétaire de son logement;;
merci de vos réponses

Par **Georges**, le **09/11/2015** à **14:09**

Re Bonjour

j'ai oublié de préciser que dans ma demande, je me suis déclaré comme Célibataire; en effet, je vis seul chez moi avec fils de 10 ans. Néanmoins, comme je l'ai dit plus haut, j'ai une copine depuis 8 mois qui vit chez elle et chez qui je dois déménager. Est-ce que le fait que je vive avec elle sans être ni marié, ni ,pacsé (pour l'instant) constitue un "Changement de situation" que je dois communiquer à la préfecture qui étudie ma demande de naturalisation? si oui, à quel moment? maintenant, alors qu'on vit chacun chez soi, ou alors une fois qu'on vivra sous le même toit?
merci encore de vos réponses